



# JONCTION NON-AMENAGEE

L'itinéraire aménagé Via Fluvia s'arrête ici. Le tunnel du Tracol **n'étant pas à l'heure actuelle ouvert au public**, nous proposons une **jonction non-aménagée** afin de rejoindre le reste de la véloroute à travers la Loire et l'Ardèche.



C'est une liaison provisoire qui emprunte des départementales (D503 et la D1082) fréquentées par des véhicules et poids lourds. Elle est donc déconseillée aux familles à vélo et aux personnes n'étant pas habituées à circuler sur ce type de voie partagée. Nous attirons votre attention sur cet itinéraire qui n'est pas aménagé spécifiquement pour les cyclistes.



VÉLOROUTE ENTRE LOIRE & RHÔNE

**21,6 km** Itinéraire bis de Maisonneuve à Saint-Marcel-lès-Annonay

Itinéraire non sécurisé, fort dénivelé et voie partagée avec véhicules

## Dénivelés

**Maisonneuve au Col du Tracol** - pente à 3,8%  
Dénivelé positif de 110m

**Col du Tracol aux Chavannes** - pente à 4,8%  
Dénivelé négatif de 172m

**Lieu-dit la Gare (Saint-Sauveur-en-Rue) à Bourg Argental** - pente à 3%  
Dénivelé négatif de 313 m

**Bourg Argental à Saint-Marcel-lès-Annonay** -  
pente à 2,9%  
Dénivelé négatif de 139 m

## Afin de rejoindre la Loire

- Continuez le chemin sur votre droite, assez caillouteux jusqu'au hameau de Saint-Meyras
- Suivez la route goudronnée sur votre gauche jusqu'au « cédez le passage » donnant sur la D503
- Au « cédez le passage » prenez à droite, soyez vigilant et tenez correctement votre droite vous êtes sur une route à forte circulation et rejoignez le Tracol.

## Vous arrivez au Col du Tracol, limite entre Haute-Loire et Loire

- Suivez la D503 en direction de Saint-Sauveur-en-Rue, et empruntez la VC 7 direction « Les Chavannes » sur votre droite pour rejoindre l'itinéraire Via Fluvia
- Reprenez la Via Fluvia sur 2,7km puis arrivée à la Gare de Saint-Sauveur-en-Rue, tournez à gauche sur la D22, direction le centre bourg de Saint-Sauveur-en-Rue
- Vous êtes toujours sur une liaison provisoire qui n'est donc pas aménagée spécifiquement pour les cyclistes, rejoignez ensuite la D503 jusqu'à Bourg Argental (Village avec commerces, restaurants et hébergements)
- Traversez le village et continuez sur la D1082 jusqu'à Saint-Marcel-lès-Annonay. Vous y êtes presque ! Reprenez la voie aménagée de la Via Fluvia sur votre droite pour environ 5 km après Bourg Argental.



Plus d'informations sur [www.viafluvia.fr](http://www.viafluvia.fr)